



LE SECTEUR DE BANUNU-BOBANGI ESPACE DE VIE TRADITIONNEL DES COMMUNAUTÉS

TERRITOIRE DE LUKOLELA
PROVINCE DE L'ÉQUATEUR
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Juillet 2016

Cette brochure fournit des informations sur les réalités et les espaces de vie traditionnels des communautés du secteur de Banunu-Bobangi, dans le territoire de Lukolela, province de l'Équateur en République Démocratique du Congo.

Ces informations ont été rassemblées durant les activités de cartographie des espaces de vie traditionnels des communautés de Banunu avec l'appui de l'ONG GASHE (Groupe d'Action pour Sauver l'Homme et son

Environnement) dans le cadre du projet « Cartographie et Gouvernance Forestière dans le Bassin du Congo » mis en œuvre par l'ONG britannique The Rainforest Foundation UK et ses partenaires congolais.

DESCRIPTION DU SECTEUR DE BANUNU

Le secteur de Banunu-Bobangi est situé au sud du territoire de Lukolela et s'étend sur plus de 2 028 km². Il est limité au nord par le fleuve Congo et le secteur de Mpama, à l'ouest par le fleuve Congo, au sud par le territoire de Yumbi et à l'Est par les secteurs de Mpama et de Basengele. D'après les données collectées, le secteur de Banunu-Bobangi compte 34 376 habitants, appartenant à plusieurs clans de la tribu Banunu-Bobangi répartis dans 16 villages, dont 93 clans sont propriétaires coutumiers de terres. Actuellement, le chef-lieu de secteur est le village Nkolo Lingamba. Le paysage est dominé par la forêt dense

de la zone Forêt Equatoriale et les savanes marécageuses, en grande partie inondables, parcourues par des rivières et ruisseaux. Le climat tropical humide est caractérisé par une longue saison des pluies et une petite saison sèche. L'espace du secteur Banunu-Bobangi est actuellement en partie occupé par la Réserve naturelle Tumba-Lediima sur une surface de 77 961 hectares en chevauchements avec la concession forestière de la société SODEFOR (026/03) sur 4 845 hectares. Ceux-ci occupent environ 38% de la superficie du secteur.



A LA RENCONTRE DES COMMUNAUTÉS DE BANUNU

Le secteur de Banunu-Bobangi est habité par une seule tribu, « Banunu-Bobangi », qui a donné son nom au secteur.

Groupe venu du Soudan vers le 15^e siècle, fuyant les conflits avec les Arabes, les Ngwaka et les Ngwandi, il descendit la rivière Ubangi et emprunta la rivière Ngiri pour s'installer à Malange. Fuyant les conflits avec la tribu Likoka, la tribu Banunu-Bobangi descendit le fleuve pour s'installer à Bosende (actuel Irebu) situé dans le groupement de Ngele. Elle s'y installa pendant plusieurs années en raison de l'abondance de poissons.

A la recherche d'eaux poissonneuses, le peuple Banunu-Bobangi descendit le fleuve plus loin encore pour s'installer à Ngombe. La première grande sécession s'opère à ce niveau : Ndinga, Yoka et Ngobila traversèrent le fleuve jusqu'en République du Congo pour former respectivement les tribus Mboshi, Likuba et Mohi. Les cinq grands ancêtres qui étaient restés à Ngombe descendirent de nouveau le fleuve pour s'installer à Boyoka, un village situé près de Sokobela (Bongonda). Il s'agit de Ngeli, Mobangi, Botoke, Nsange Beti et Tayoka. Des disputes entre les femmes de Ngeli et Tayoka amenèrent ce dernier à s'aventurer sur la terre ferme jusqu'à Ndongo Ayoka qui signifie « le groupe de Ayoka » (origine des Bampama). Ils continuèrent leur expansion vers le sud en suivant le fleuve Congo, et en créant des villages en entrant dans les terres. L'ensemble des villages se trouvant entre Nkolo et Lingamba se regroupa pour former Nkolo Lingamba qui est aujourd'hui le chef-lieu du secteur de Banunu-Bobangi.

Le descendant de Ngeli continua sa navigation jusqu'à Bwanza. Il continua à créer d'autres villages à côté de la rivière, dont Mitima, jusqu'à Nkuboko.



Likwandjoku qui est le « descendant de celui qui a pris le fleuve Congo » descendit pour créer le village portant le nom de son père Botoke en amont du territoire de Yumbi. Sa descendance s'éparpilla jusqu'au territoire de Bolobo. Ainsi, des Banunu-Bobangi se trouvent également dans le secteur de Mpama et de Lusankani (territoire de Lukolela) et dans les territoires de Yumbi et Bolobo.

Les langues communément parlées sont le Nunu et le Lingala.



Chaque clan ayant-droit dispose d'une tenure foncière traditionnelle qu'il gère selon la coutume. La propriété traditionnelle des terres implique la propriété de tout ce qu'elles portent (végétaux, gibiers de toute sorte... etc.) Chez les Banunu, tout objet de propriété est nettement défini et limité qu'il s'agisse des eaux, des marais, des terres ou des forêts. S'il n'y pas de limites naturelles telles que les rivières, marais ou plaines, il existe au moins une ligne conventionnelle très souvent immuable par elle-même, par exemple un ravin, un rocher, un grand arbre. En ce qui concerne le mode de succession, la vie courante des Banunu-Bobangi est régie par des règles de matriarcat. Cependant, en ce qui concerne la succession du pouvoir politique ou coutumier, il faut s'en référer au patriarcat.

Les communautés du secteur de Banunu-Bobangi vivent principalement des activités suivantes :

- La pêche à la nasse, au filet, à l'hameçon, à la flèche ou au barrage ;
- La culture du manioc, principalement, ainsi que des bananes ;
- L'élevage du petit bétail (porc, chèvre et mouton) et de la volaille (canards et poules) ;
- La petite chasse pour la subsistance.

La pêche demeure l'activité la plus importante. Elle permet à la communauté de subvenir aux besoins de la famille (éducation, santé, etc.) et de faire de petites économies. Les Banunu vivent principalement des rivières, néanmoins ils tirent également leur subsistance et leur pharmacopée d'une gamme de Produits Forestiers Non Ligneux tels que les chenilles, racines, champignons, feuilles, palmes et autres produits. L'agriculture et la chasse sont exercées périodiquement en fonction des saisons.

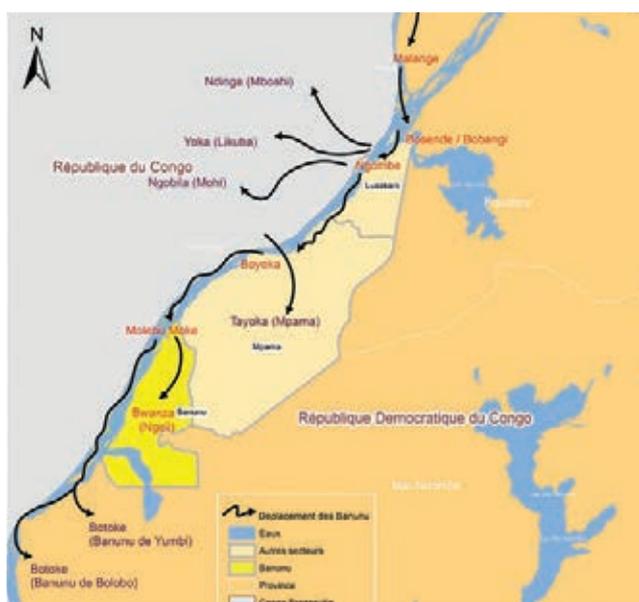
La communauté Banunu vend ses produits de pêche et d'élevage (petit bétail et volaille) spécialement pour se procurer des produits manufacturés dans deux grands marchés, ceux de Yumbi sur le fleuve et de Makoti Mpoko au Congo Brazzaville sur l'autre rive du fleuve. Toutes ces activités sont menées pour répondre aux besoins quotidiens des ménages et sont faites selon des pratiques traditionnelles permettant le renouvellement naturel des espèces. En effet, la vie des communautés du secteur de Banunu est intimement liée aux eaux et forêts, qui constituent source de pouvoir et de force, et l'unique milieu approprié pour les rites ancestraux. Les communautés des Banunu sont très attachées à la coutume et aux mythes et c'est dans les forêts et savanes marécageuses, précisément dans certains sites sacrés, qu'elles communiquent avec leurs génies pour trouver les solutions aux problèmes qui se posent dans les villages.

Très peu d'acteurs extérieurs interviennent dans le secteur. L'ICCN (Institut Congolais pour la Conservation de la Nature) – communément appelé « Eaux et forêts » par la communauté – gère la Réserve Tumba Lediima, qui touche la tenure traditionnelle de six villages dont trois sont entièrement situés à l'intérieur de la réserve : Bokanga Moyi, Matende et Bonga. Une partie du village de Matende située au sud-est se trouve aussi dans la

concession de SOFORMA (devenue SODEFOR) mais la société exploitant le bois n'est pas encore arrivée dans le secteur.

Le secteur n'a jamais connu d'interventions d'ONG nationales ou internationales, à part le GASHE qui a accompagné les communautés à produire les cartes de leurs espaces de vie traditionnels.

HISTORIQUE DU DEPLACEMENT DU PEUPLE BANUNU



« Les gens, surtout nos voisins, pensent que nous les Banunu, comme nous sommes pêcheurs, les forêts ne nous intéressent pas et pourtant nous les utilisons de plusieurs manières même si ce n'est pas sur toute l'année »
déclaration du notable du secteur et chef de localité de Kololingamba.

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES COMMUNAUTÉS DU SECTEUR DE BANUNU-BOBANGI¹

Superficie du secteur administratif de Banunu-Bobangi : 202 841 hectares (2 028 km²)

Superficie totale des terres coutumières des Banunu-Bobangi: 202 841hectares (2 028 km²)

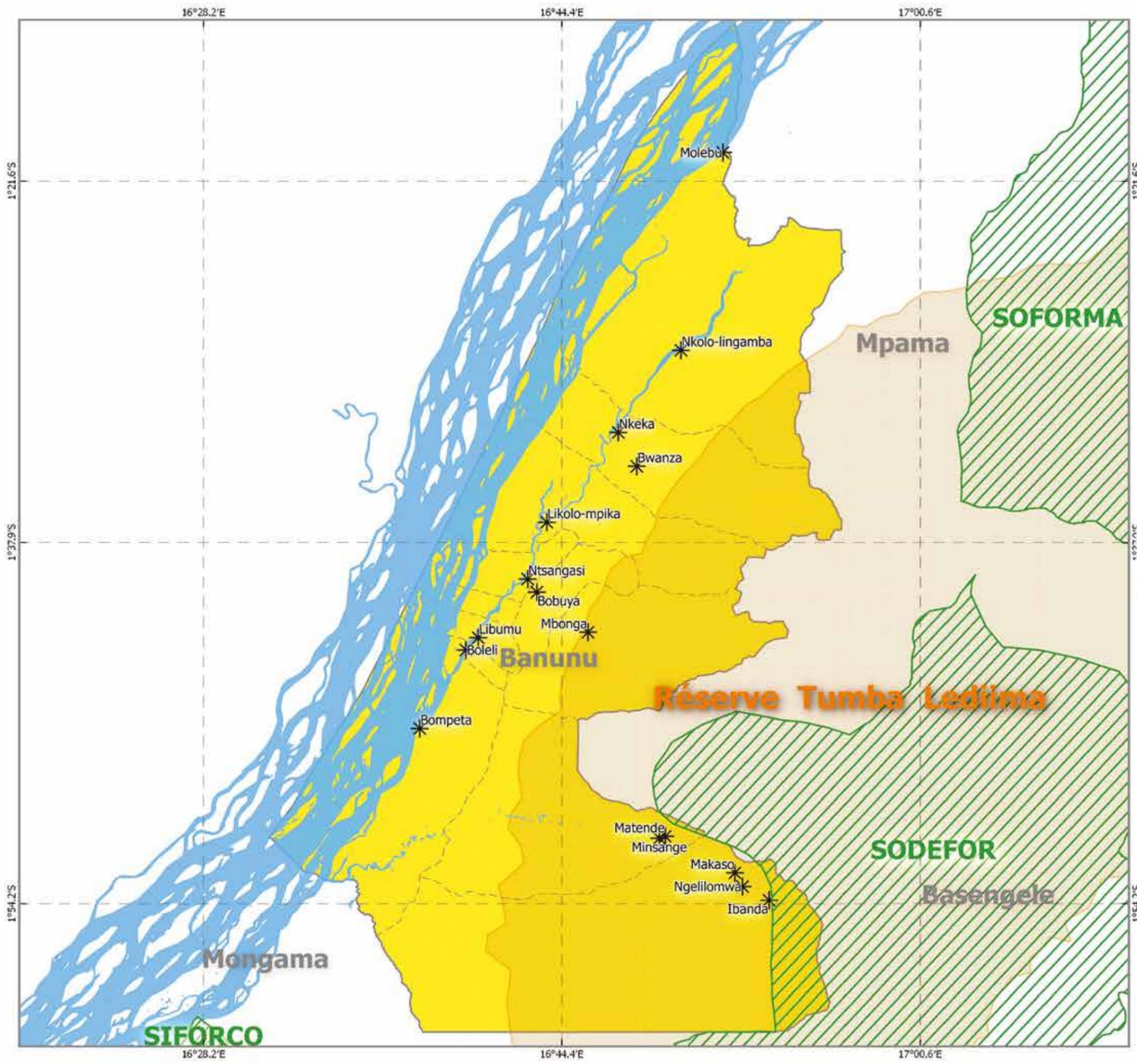
Densité de la population : 17 habitants/km²

N°	Nom du village	Nombre Enfants	Nombre Femmes	Nombre Hommes	Population Totale
1	Ibanda	410	246	165	821
2	Makaso	2112	1267	845	4224
3	Ngelilomwa	2167	1299	878	4334
4	Bobuya	649	388	261	1298
5	Boleli	387	231	156	774
6	Bompeta	280	318	208	806
7	Nkeka	562	337	226	1125
8	Bwanza	325	194	131	650
9	Libumu	570	349	251	1170
10	Likolompika	695	416	280	1391
11	Mbonga	209	124	85	418
12	Matende	531	318	213	1062
13	Minsange	373	223	150	746
14	Molebu	1760	1056	704	3520
15	Nkolo-lingamba	5356	3213	2143	10712
16	Nsangasi	657	393	265	1315
TOTAL		17043	10372	6961	34376

¹Informations issues des données de cartographie collectées et validées par les communautés impliquées dans le projet.

²Sources : Données mappingforrights. Le secteur n'a pas de cité ni de ville, il est entièrement constitué des terres coutumières ou rurales.

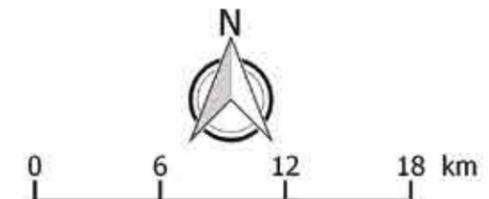




TENURE GENERALE DES COMMUNAUTES DU SECTEUR DE BANUNU BOBANGI



- LÉGENDE :**
- * Village
 - Réserve Tumba lediima
 - Tenure communautaire (Avec tenure des clans)
 - Fleuve Congo
 - Titre forestier



Sources des données :

Relevés GPS collectés sur terrain par les communautés Banunu.
 Datum : WGS 84
 Universal transverse Mercator (UTM) – Zone 33 Sud
 Limite de secteur : Words Ressources Institute et Ministère de l'Environnement
 Conservation de la Nature et Tourisme, 2007-2014, Interactive Forestry atlases :
 Version 3.0 Washington, DC : World Ressources Institute.



Cette carte a été produite par l'unité SIG/ Cartographie participative de la
 Coordination Nationale du Réseau Ressources Naturelles (RRN), Groupe d'Action
 pour Sauver l'Homme et son Environnement (GASHE) avec l'appui et assistance
 technique de la Rainforest Foundation UK (RFUK).
 Octobre 2014

EDUCATION :

Niveau	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Nombre moyen d'élèves par école	Nombre moyen d'élèves par classe	Age moyen des élèves
Primaire	33	6575	249	199	50	12 ans
Secondaire	13	1613	134	124	35	18 ans
TOTAL	46	8118	383			

D'après les échanges et données collectées, la plupart des infrastructures scolaires est insuffisante et il n'existe pas d'équipements nécessaires pour une formation de qualité. Aussi, les enseignants et professeurs estiment

manquer de qualifications et, souvent, ils ne perçoivent pas de salaire, mais de petites primes issues des cotisations des parents des élèves.



SANTÉ :

Nombre de centres de santé/ postes de santé	Nombre d'infirmiers	Proportion de centres/postes sans lits	Nombre de patients/année
8	16	16%	23798

Il n'y a pas d'hôpital dans le secteur. Néanmoins, huit centre ou postes de santé y sont établis dont la moitié se trouve dans le chef-lieu du groupement, à Bokanga Moyi.

Les services dans ces institutions sanitaires sont dispensés par 16 infirmiers qui reçoivent une moyenne de 23 798 patients par année.

Ces points de santé sont dépourvus de matériels et appareils pour une bonne prise en charge des malades. Ils sont construits avec les matériels locaux, pailles ou tôles. Seuls deux d'entre eux sont construits en matériaux semi-durables.

Il n'y a pas de médecin dans la zone. L'hôpital de référence le plus proche se trouve à Lukolela cité, soit à environ 100 km par le fleuve pour les villages les plus proches (voie fluviale vers Yumbi) (185km jusqu'à Nkolo Lingamba (chef-lieu du secteur). Le recours à la médecine traditionnelle est important.

Les maladies les plus fréquentes pour lesquelles les populations consultent les centres/postes de santé sont le paludisme, les infections sexuellement transmissibles, la vermineuse, les infections respiratoires, et la diarrhée.



EAU ET ÉLECTRICITÉ :

Il n'existe aucune source ou point d'eau aménagé dans le secteur. Le besoin en eau potable est satisfait par les eaux capturées à partir des sources naturelles, des puits traditionnels et des rivières.

Il n'existe pas de réseau électrique dans le secteur. Le besoin en électricité est suppléé dans tout le secteur de Banunu-Bobangi par l'énergie solaire (panneaux solaires), les batteries et piles, et quelques groupes électrogènes ou générateurs qui demandent du carburant.

AUTRES INFRASTRUCTURES :

Le secteur de Banunu-Bobangi n'est traversé par aucune route. Les mouvements des populations dans le secteur de Banunu se fait sur :

- Le fleuve Congo ;
- Les rivières navigables toute l'année (régulières) ;
- Les rivières périodiques pendant la saison sèche ;
- Les pistes périodiques qu'on peut emprunter dans la période d'étiage ou de la saison sèche dont la plus importante est celle qui relie Kolo-Lingamba et Nkondi ;
- Une petite piste d'avion non opérationnelle se trouve à Bokanga Moyi, chef-lieu du groupement.

Le secteur n'est pas couvert par un réseau de téléphonie mobile.

Cependant, dans la partie sud du secteur (vers les villages Boleli, Bompeta et Libumu) on trouve dans certains endroits la couverture de Vodacom CD émettant à partir du territoire de Yumbi, et dans certains endroits de la partie nord et centre du secteur deux réseaux étrangers (du Congo Brazzaville) émettent.



LE CONTEXTE DU PROGRAMME « CARTOGRAPHIE ET GOUVERNANCE FORESTIÈRE »

Selon les estimations, environ 50 millions de personnes dépendent des forêts tropicales du bassin du Congo pour leurs moyens de subsistance. Parmi elles figurent environ 700 000 autochtones chasseurs-cueilleurs communément appelés « pygmées » qui mènent une vie semi-nomade au cœur des forêts tropicales. Malheureusement, ces groupes figurent parmi les populations les plus défavorisées et appauvries d'Afrique. La plupart d'entre elles ont un accès limité aux services de base de l'Etat et bénéficient insuffisamment de l'exploitation des forêts qu'elles occupent et utilisent de manière coutumière.

Il existe des données significatives qui montrent que la sécurisation des droits des communautés aux terres et aux ressources constitue l'un des moyens les plus efficaces pour réduire la pauvreté, maintenir la biodiversité et stopper la déforestation, et par conséquent lutter contre les changements climatiques. La clarification des questions foncières, y compris de la tenure communautaire, est de plus en plus reconnue comme une pierre angulaire de la bonne gouvernance des forêts et de l'investissement responsable.

Le programme « Cartographie et Gouvernance Forestière dans le Bassin du Congo » (CGF) vise à contribuer à la réduction de la pauvreté, à la gestion durable des ressources naturelles et à l'amélioration de la gouvernance des forêts tropicales humides dans le Bassin du Congo. Cet objectif est réalisé en documentant la tenure foncière et les systèmes traditionnels de gestion des espaces des communautés forestières et en travaillant à la promotion de leurs droits aux terres et aux ressources.



Le programme de Cartographie et Gouvernance Forestière a été conçu spécialement pour permettre la participation des communautés forestières dans les processus politiques et de réforme concernant les terres et les forêts au niveau local et national en facilitant la prise en compte de leurs droits. En utilisant des approches participatives d'accompagnement communautaire, les ONG partenaires appuient les communautés à représenter leurs connaissances de leurs espaces de vie traditionnels et de leur utilisation des ressources sur un support cartographique compréhensible par tous. Les cartes sont réalisées par les communautés elles-mêmes et validées au sein des communautés, ainsi qu'avec les communautés voisines en cas de superposition de droits, et constituent l'expression de leur organisation spatiale reconnue de tous à l'heure actuelle.



LES PARTENAIRES DU PROGRAMME

Le Groupe d'Action pour Sauver l'Homme et son Environnement (GASHE) est une ONG de développement basée à Mbandaka (province de l'Équateur) qui se spécialise dans le processus de développement communautaire et intégral de la personne humaine en prônant l'utilisation durable des ressources de son milieu naturel. Il est le point focal du Réseau Ressources Naturelles (RRN) en Equateur.

Le Centre d'Accompagnement de la Population pour le Développement de Maï Ndombe (CADEM/ONGD) est une association sans but lucratif basée à Nioki (province de Maï Ndombe) qui a pour objet de promouvoir des initiatives durables issues de la base afin de permettre à la population de Maï Ndombe d'améliorer leurs conditions de vie et de défendre leurs intérêts communs. Il est le point focal du Réseau Ressources Naturelles dans le Maï Ndombe.

Le Réseau Ressources Naturelles (RRN) regroupe près de 260 organisations nationales et provinciales de défense de l'environnement et des droits des populations aux terres et aux ressources. Sa coordination nationale basée à Kinshasa apporte un soutien technique et politique à ses organisations membres.

La Rainforest Foundation UK (RFUK) est une ONG britannique qui s'engage à accompagner les communautés locales et autochtones, et les organisations de la société civile qui les soutiennent, dans la protection de la forêt tropicale. Cette approche axée sur les bénéficiaires vise à favoriser le dialogue et la planification avec d'autres parties prenantes (Etat, secteur privé, ONG et partenaires internationaux) à trois niveaux interdépendants: local, national et international.



MAPPING FOR RIGHTS

Putting communities on the map



SUPPORTÉ PAR :

Le Département Britannique pour le développement international (UKAid- DFID)

CONTACTEZ-NOUS

GASHE : Avenue du Congo n°35, Commune et Ville de Mbandaka, Province de l'Equateur
E-mail : onggashe@yahoo.fr
Tél. : +243 81 730 2648

CADEM : Avenue Ibofa n° 03, Q/Mongankolo, Cité de Nioki, Province de Mai Ndombe
E-mail : Cadem.2007@yahoo.fr
Tel : +243 81 632 3045 ; +243 99 146 9536

RRN : Avenue du Progrès no 251, Kinshasa-Barumbu
E-mail : rrncoordination@yahoo.com
Tel : +243 81 8148 539 ; +243 99 8182 145 ; +243 15 14 91 58

RFUK: 233a Kentish Town Road, London, United Kingdom
E-mail : MappingForRights@rainforestuk.org
Tel : +44 207 485 0193
www.MappingForRights.org

